

Conseil d'école

Jeudi 07 novembre 2019 à 17h30

Participants :

- Le directeur : M. Ramus
- Les enseignants : Mme Gonzalo ; Mme Valentino ; Mme Durafour ; Mme Bacchus ; M. Fauconnet ; Mme David ; Mme Lacote ; Mme Camus ; Mme Satis (Hôpital de jour) ; Mme David ; Mme Martin-Jarrand
- Les parents d'élèves : Mmes Boulle et Bouverot; M. Gomez
- Élu(e) en charge du secteur 3 (mairie) : Mme Lemoine

Effectif de la rentrée 2019 :

Il y a 11 classes actuellement dans l'école avec 263 élèves. Il y a eu 20 élèves qui ont changé d'école suite à des déménagements et 3 entrées de nouveaux élèves depuis le 02 septembre.

Règlement intérieur :

Le directeur signifie qu'il n'y a pas de grandes modifications concernant le règlement intérieur depuis les années précédentes. Les changements concernent les tenues vestimentaires avec l'interdiction des sandales, des shorts trop courts, des ventres nus, des bijoux et du maquillage).

Un parent d'élève pose la question suivante : comment récupérer les vélos déposés coté cycle 3 car le portail est souvent fermé (le temps que les parents récupèrent leurs enfants). Les enseignants proposent une décharge de responsabilité pour laisser les enfants récupérer seuls leur vélo (sans surveillance).

Une demande sera faite aussi auprès de la responsable du Périscolaire pour ouvrir le portillon à ces élèves, le temps qu'ils récupèrent leurs vélos.

Bilan coop :

M. Ramus annonce que le total de la coopérative scolaire de l'année en cours reste toujours positif, comme l'année dernière et est encore en excédent. Il y a même un petit peu plus que l'année précédente.

Il déclare également que l'école n'ayant pas encore touché les subventions, la coop a permis de payer tous les transports des sorties ENS. Le montant avoisine les 2000 euros. De plus, tout ce qui se fera hors sorties ENS sera payé par la coop. Le directeur profite de l'arrivée de Mme Lemoine afin de lui poser la question concernant les subventions qui lui répond qu'un montant de 1000 euros a été alloué pour les sorties ENS.

Les parents d'élèves demandent alors si chaque classe détient une coop. La réponse est oui.

Vie de l'école :

En ce qui concerne l'informatique, linux remplace Windows depuis le mois de juin. Ce nouveau dispositif a supprimé tous les logiciels qu'il y avait auparavant sur Windows : les enseignants n'ont donc plus accès à certains logiciels. L'adjointe du secteur 3, Mme Lemoine comprend qu'il faut un certain temps d'adaptation lié au changement et explique qu'il faut faire remonter au service informatique s'il y a des problèmes. Les enseignants font alors part des problèmes qu'ils ont pu rencontrer : impossibilité d'impressions ou de lire certains logiciels avec linux.

Un parent d'élève s'interroge alors sur la cause de ce changement de logiciel. La raison est liée au fait que Windows est un système d'exploitation payant, contrairement à linux qui est gratuit.

Par ailleurs, la question sur le renouvellement des ordinateurs surgit. Ce serait normalement au bout de quatre ans.

Concernant les sorties de l'école, 3 sorties ENS par classe sont prévues au cours de l'année : La première a déjà eu lieu. La prochaine sortie se déroulera au mois de mars (raquettes) et la dernière sera au mois de mai-juin sur la floraison au printemps.

Le projet école et cinéma concerne également toutes les classes.

D'autres sorties scolaires sont également prévues tels que le festival du film environnement nature (en décembre) ; des sorties au musée ; des sorties à l'opéra (pour les CM2) ; ainsi que des sorties à la bibliothèque.

Les élèves auront également l'occasion de sortir de l'école avec les intervenants en EPS (patinoire, natation, escrime etc.)

Des inclusions se font avec la classe externalisée en Musique, Français et Mathématiques. Les élèves de la classe se déplacent ou ce sont les élèves des classes de l'école qui vont dans leur local. Il y a aussi partage sur les temps de récréation et l'entente est très bonne avec toute l'école.

Un parent d'élève demande des précisions concernant la natation : les séances de natation se dérouleront en janvier et concernent les classes de CP CM1 et CM2. Les parents qui le souhaitent auront la possibilité de passer l'agrément le 7 janvier et le 9 janvier de 17h à 19h à la piscine des Dauphins.

Une enseignante suggère qu'on pourrait proposer à tous les parents de passer l'agrément (même ceux dont les enfants n'ont pas piscine cette année-là). Cela pourrait permettre aux parents volontaires d'accompagner d'autres classes ou encore de détenir l'agrément pour les années à venir.

Un mot sera mis dans les cahiers.

En plus des enseignants, l'équipe éducative est composée de :

- Le rased : une nouvelle maitresse E pour les élèves en difficulté qui intervient environ 2 fois par semaine avec des petits groupes de 3 ou 4 élèves.
- Une nouvelle psychologue sur l'école afin d'avoir plus de suivi des élèves et de mettre en place un PPRE (prise en charge des élèves qui ont le plus de difficultés).

- Une enseignante UPE2A pour les élèves nouvellement arrivés qui ne parlent pas la langue. Une autre enseignante de l'école Anthoard peut prendre en charge les élèves de cycle 3 deux jours par semaine dans la classe spécialisée, dans la limite des places disponibles l'enseignante rattachée, elle, à l'école essaie également d'intervenir deux fois par semaine pour les élèves en cycle 2.
- Le même médecin scolaire que l'année dernière mais un changement d'infirmière.

En CM1, l'enseignante a comme projet de faire venir une personne qui fait partie de la santé scolaire et qui vient en classe pour parler de l'éducation posturale.

En CM1, un intervenant américain ou anglais devrait venir pour faire des animations dans la classe.

De plus, les élèves de CM2 passeront l'APER (attestation de première éducation à la route) en janvier et avril 2020.

Points sur les travaux :

La fin des travaux de rénovation est prévue dans 8 semaines, mais l'équipe enseignante se pose la question suivante : comment réaliser tout ce qu'il reste à faire dans le temps imparti, sachant que les travaux n'ont pas lieu quand les enfants sont présents ? Quel intérêt de faire une inauguration (le 29 novembre) aussi rapide alors que l'école est encore en chantier ? Mme Lemoine ne peut pas répondre à cette question, qui ne rentre pas dans son domaine.

De plus, un parent d'élèves se questionne sur le fait que l'éclairage intérieur reste allumé toute la nuit. M. Ramus indique qu'il a signalé ce problème depuis bien longtemps, cependant puisqu'il y a des travaux dans l'école, ce n'est plus la mairie qui s'en occupe mais les maîtres d'œuvres qui sont sur place.

Mme Lemoine répond que certaines demandes relèvent tout de même de la mairie si ce ne sont pas de gros travaux. Une fois les travaux terminés, ce sera à la mairie de prendre toutes ces demandes en charge.

Les parents marquent leur souhait d'un environnement de travail qui soit sécurisé pour les professeurs et les élèves.

Les enseignants montrent aussi leur incompréhension sur certains aspects des travaux où des dangers étaient présents (bouts de verre, vis, clous, cutter... etc. dans les cours de récréation).

Le 7 novembre a eu lieu la réception de réserve en présence de M. Ramus : plus de 300 points de réserve ont été pris en compte. Le directeur explique que sur les réserves faites au préalable, c'est au chef des travaux de donner son accord.

Voici les aspects qui ont semblé important lors de ce conseil d'école concernant les travaux :

- Veiller à la sécurité : 4 portes coupe-feu ne fonctionnent pas.

- Favoriser le bien-être de tous : l'ascenseur est trop petit pour contenir un fauteuil roulant ainsi qu'un adulte (sachant qu'il n'est pas possible de laisser un élève en fauteuil roulant seul dans l'ascenseur sans surveillance).

Questions diverses :

Date pour la fête de l'école : Vendredi 26 juin 2020

Grande lessive : jeudi 14 mai 2020

Fresque : Nikodem doit intervenir pour terminer les raccords et signer la réalisation.

Vente des sapins : livraison des sapins le 6-7 décembre.

Les prix ne devraient pas beaucoup changer comparé à l'année précédente.

60 sapins ont été vendus l'année dernière pour un bénéfice de 300 euros pour l'école.

Le collectif RESF organise «la fête du succès de la solidarité » qui a lieu le 23 novembre de 9h à 17h à la MJC des eaux claires, puis un basculement dans les locaux de l'école, de 17h à 23h, avec animations diverses et concert.

Un parent d'élève fait une proposition : solliciter des parents pour venir dans les classes afin de parler de leur métier pendant une vingtaine de minutes en décrivant une journée de travail et en faisant part aux élèves de leur parcours et interrogations. Sur le principe, les enseignants sont d'accord, il faudra avoir déjà des volontaires et demander l'autorisation à l'Inspectrice, pour voir si ces interventions peuvent intervenir dans le cadre de projets d'école et peuvent s'insérer dans les programmes.

Une demande a été faite de la part du directeur : la vente éventuelle de croissants et pains au chocolat à l'école qui permettrait de créer du lien avec les parents et permettre d'avoir un peu d'argent pour l'organisation de la fête de l'école, par exemple.

Séance levée à 19h35.

Prochain conseil d'école : Lundi 16 mars 2020